

csinfos

Bulletin d'information de la communauté de communes **Cingal-Suisse Normande**



DOSSIER

Enfance Jeunesse
Scolaire - Périscolaire - Extra-scolaire



Paul
CHANDELIER

Le mot du Président

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement importante pour le développement du territoire de la Communauté de communes à l'horizon 2021 :

- Signature du contrat Régional de Territoire et du contrat Départemental de Territoire, en complémentarité du contrat de ruralité signé en 2017 avec l'État.
- Candidature à plusieurs Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans les domaines économique (DRACCARE), transition énergétique (100% Energies Renouvelables et Économie circulaire) environnemental (ARTISAN), et de la mobilité (Mobil Hack).
- Élaboration du PLUi.
- Déviation future de Thury-Harcourt Le Hom.
- Ouverture du dernier tronçon voie verte Vélo Francette Caen-Thury-Clécy qui rencontre un franc et réel succès.

Parallèlement, la Communauté de communes a pris deux nouvelles compétences en matière d'enfance-jeunesse : Accueil Collectif de Mineurs (ACM), Relais d'Assistant Maternel (RAM) pour l'extra-scolaire et garderie sur l'ensemble du territoire pour le périscolaire ; deux compétences très importantes qui ont pu se développer avec le passage de l'école à 4 jours.

La Communauté de communes poursuit par ailleurs son action dans ses autres compétences que sont le développement économique avec l'aménagement

de la ZAC du Cingal à Bretteville-sur-Laize avec déjà l'implantation de 3 entreprises, de la zone de services de Beauvoir à Thury-Harcourt Le Hom avec la construction d'une étude notariale complétant ainsi l'aménagement de la zone ; les équipements sportifs avec la gestion du nouveau gymnase Pierre Boulé à Saint-Sylvain, le développement touristique avec le projet de création de nouveaux circuits patrimoine sur le secteur Cingal et de boucles vélo en lien avec la voie verte sur l'ensemble du territoire.

Nous restons aussi très attentifs à la qualité de l'eau avec l'aménagement de deux ouvrages ruinés de l'Orne, ceci dans un souci de protection de l'environnement et de maintien des activités économiques liées à l'eau.

En ce début d'année, la Communauté de communes voit naître deux communes nouvelles : Montillières-sur-Orne regroupant : les communes de Goupillières et de Trois-Monts, Cesny-les-SourceS regroupant : les communes d'Angoville, Acqueville, Cesny-Bois-Halbout, Placy et Tournebu.

Ainsi, comme vous pouvez le constater dans ce bulletin, vos élus travaillent avec le souci de renforcer la qualité de vie qui nous est reconnue et d'assurer les meilleurs services à l'ensemble de nos habitants.

En cette nouvelle année, malgré les difficultés que chacune et chacun peuvent rencontrer, je souhaite à toutes et à tous, le meilleur en 2019 pour vous et vos familles.

Sommaire ↓

Actualité
**Développement économique
Services à la population**

3

2018 en images

4-5

Dossier

Enfance Jeunesse

Scolaire - Périscolaire - Extra-scolaire

6-7

Urbanisme

**Un Plan Local d'Urbanisme
intercommunal**

8-9

Environnement

Restauration écologique

10

Transition énergétique

Un territoire qui bouge !

11

Tri sélectif

**Communes gérées en régie
par la Communauté de communes
et par le SMICTOM de la Bruyère**

12-13

Tourisme

**Projets touristiques 2019
Les chiffres 2018...**

14

Infos pratiques

(équipements communautaires)

15

Développement économique

Zone de Services de Beauvoir à Thury-Harcourt Le Hom

La Communauté de communes complète sa zone de services par la vente de la dernière parcelle disponible à l'étude notariale Courois-Perron. Les travaux ont démarré.



Travaux en cours de l'étude notariale



ZAC du Cingal

Les implantations sur la ZAC du Cingal à Bretteville-sur-Laize

Les travaux d'aménagement de la première tranche sont achevés. Trois parcelles ont été vendues aux entreprises THEA (plombier chauffagiste), Bois Tourné (menuisier), Scop Bouchard (matériel agricole).

Cinq parcelles sont encore à vendre sur cette première tranche. Pour toute information, contactez la Communauté de communes.

Services à la population

Point Info 14 de Thury-Harcourt Le Hom

Le Département et la Préfecture ont développé les partenariats avec de nouvelles administrations et services et nous ne pouvons que les féliciter. Le référent du PI14 doit traiter des demandes de plus en plus variées relatives à ces nouveaux partenariats. De plus, une nouvelle population fait appel au PI14. C'est pourquoi la Communauté de communes va renforcer à partir de janvier 2019, le service PI14. Désormais, deux agents accueilleront les citoyens à Thury-Harcourt Le Hom sans oublier le PI14 de Bretteville-sur-Laize.



Collecte d'amiante

Comme chaque année, la Communauté de communes a organisé pour les habitants des communes gérées en régie par cette dernière, une collecte d'amiante dans les déchetteries de Thury-Harcourt Le Hom et de Saint-Rémy-sur-Orne. 45 tonnes ont été collectées !

Site internet

Le site internet de la Communauté de communes ainsi que celui d'Aquasud et du gîte du Traspy à Thury-Harcourt Le Hom font peau neuve. Depuis le 1^{er} janvier 2019 retrouvez ces nouveaux sites sur :

www.suisse-normande.com

www.aqua-sud.com

www.gite-traspy.fr

← 2018 en images



1^{er} septembre Inauguration du Gymnase intercommunal Pierre Boulé à Saint-Sylvain

Paul Chandelier Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande ; Jacky LEHUGEUR, Vice-président en charge des équipements sportifs ; Sébastien LECLERC, Député ; Sonia de LA PROVÔTÉ, Sénatrice ; Corinne FÉRET, Sénatrice ; Florence BOULAY conseillère départementale ; Lynda LA HALLE, conseillère régionale ; Régis CROTEAU, maire de Saint-Sylvain et la famille de Pierre BOULÉ personnalité qui a beaucoup œuvré pour le sport dans la commune. Les joueurs du Caen Basket Club nous ont également fait l'honneur de leur présence.



8 septembre Le Ram de Thury-Harcourt fête ses 10 ans !

En présence de trois assistantes maternelles ; Evelyne MARIQUIVOY, conseillère municipale ; Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes ; Gaëlle ROUSSELET, conseillère municipale ; Valentin GILBERT, animateur RAM.

26 septembre Signature du contrat départemental de territoire 2017-2021

Le contrat porte sur des projets communaux et intercommunaux dans les domaines de l'économie, l'environnement, la culture, le sport, l'enfance-jeunesse, la santé et l'autonomie, l'aménagement et les services au public. L'enveloppe attribuée pour le territoire s'élève à 1 944 230€ HT.



Sylvie JACO, conseillère départementale ; Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande ; Jean-Léonce DUPONT, Président du Département du Calvados ; Philippe LAGALLE, Maire de le Hom ; Régis CROTEAU Président du Syndicat Intercommunal du collège du Cingal ; Hubert COURSEAUX, Vice-président du Département du Calvados.



8 octobre Portes ouvertes de la Maison des Services

Accueil de l'Association « Mathilde » dans le cadre de son action intitulée : « Octobre Rose » pendant la semaine Portes Ouvertes des MSAP en présence de la Préfecture, des élus et agents de la Communauté de communes. Une session d'information sur le dépistage du cancer du sein a pu être présentée.



1^{er} juillet

Cérémonie de Saint-Clair, communes de Pierrefitte-en-Cinglais et de Donnay

La cérémonie était co-présidée par Laurent FISCUS, Préfet du Calvados, et Gérard FOURNIER, président du comité régional Résistance et Mémoire, combattants volontaires de la Résistance et anciens de la Compagnie Scamaroni, en présence de Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande, Jean LIETTA, maire de Pierrefitte-en-Cinglais. Le monument à Croix de Lorraine aux victimes civiles et militaires de Saint-Clair commémore un drame survenu sur ce plateau, voici 72 ans. Les travaux de restauration de ce monument ont été réalisés par des jeunes de 18 à 25 ans en insertion au sein de l'association EPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi).

4 juillet

Inauguration de l'école maternelle de Clécy

Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes, Gérard LAUNAY, Vice-président en charge des affaires scolaires, Stéphane GUYON, Secrétaire Général du Préfet, sont venus inaugurer l'établissement, en fonctionnement depuis presque huit mois.



Parent d'élève, Directeur de l'école Renaud DELAVENNE (accroupi) ; Michel BAR, Maire de Clécy ; Gérard LAUNAY, Vice-président de la Communauté de communes en charge des affaires scolaires ; Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes ; Stéphane GUYON, Secrétaire Général du Préfet.

11 juillet

Inauguration du dernier tronçon de voie verte de la Suisse Normande

Après avoir parcouru à vélo le tronçon Thury-Harcourt-Clécy, de nombreux élus, habitants et associations ont partagé un pot de l'amitié qui a suivi le discours d'inauguration. Avec ce dernier maillon, la voie verte est donc terminée entre Caen et Clécy. C'est un tronçon sécurisé de 40 kilomètres de pistes cyclables.



Philippe LAGALLE, Maire de le HOM ; Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande ; Michel BAR, Maire de Clécy ; Lynda LAHALLE, conseillère régionale ; Jean-Léonce DUPONT, Président du Département du Calvados ; Sylvie JACQ, conseillère départementale ; Olivier COLIN, Vice-président du Conseil Départemental, Valérie DESQUESNE, conseillère départementale, maire de Condé-en-Normandie, Michel FRICOUT, conseiller départemental.

23 juillet

Signature du protocole d'accord préalable au contrat de territoire 2018-2021

Le contrat porte sur la réalisation de 9 projets communaux et intercommunaux à hauteur de 10 200 000€ HT, soutenus par la Région à hauteur de 2 300 000 € HT. Domaines ciblés : développement économique, touristique, culturel, aménagement urbain /centre bourgs.



Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande et Hervé MORIN, Président de la Région Normandie.

Enfance Jeunesse

Scolaire

Organisation du Temps Scolaire (OTS)

Le passage de 4,5 jours à 4 jours a impliqué une très forte mobilisation des élus et des agents administratifs. Plusieurs rencontres ont été organisées avec tous les agents intercommunaux par groupe scolaire en présence des Vice-présidents scolaire et périscolaire et des agents administratifs de la Communauté de communes.

Organisation du service scolaire

Afin de mieux organiser le service scolaire de la Communauté de communes et pour une meilleure efficacité et rapidité d'action, deux outils de gestion à destination des directeurs d'école ont été mis en place : un portail pour toutes demandes sur matériels informatiques, un autre pour toutes demandes d'interventions techniques.

Ces outils viennent améliorer les interventions techniques sur les 13 sites scolaires qui ont eu lieu toute cette année, interventions appréciées de tous les directeurs.

Un programme de travaux d'accessibilité dans les écoles

En 2018, les sites de Saint-Germain le Vasson, Saint-Sylvain, Fresney-le-Puceux, Barbery, Bretteville-sur-Laize, Saint-Laurent-de-Condé, Esson, Clécy élémentaire et le local Ados de Gouvix pour 91 000 €.

En 2019, les sites de : Grainville-Langannerie et de Gouvix, sont programmés pour 25 000 €.

Ces travaux d'accessibilité sont financés par l'État au titre de la DETR à hauteur de 40%.



Les écoles à l'heure du numérique

Par ailleurs, et toujours dans un souci d'efficacité, des conventions ont été signées entre la Communauté de communes et les communes où sont

implantées les écoles afin de déterminer la mise en œuvre du traitement des espaces verts et des entretiens de bâtiments.

École Numérique Innovante Rurale 2 (ENIR 2) :

En 2018, la Communauté de Communes a déployé le programme d'investissement numérique dans 32 classes (matériels 42000 € et 15 200 € de câblage). Parallèlement, comme pour 6 écoles en 2018, elle va équiper de classes mobiles (achat de tablettes Ipad et accessoires infor-

matiques) les 7 autres écoles communautaires, toujours en partenariat avec l'Éducation Nationale. Le dossier est en cours d'instruction. Coût estimé de l'opération : 50 000 €. Subvention Education Nationale : 25 000 €.

Divers travaux et investissements 2018

- Mobiliers, jeux de cours sur 13 sites : 33 000 €.
- Sécurisation des écoles (organigramme de clés, interphones).
- Réhabilitation de l'école de Saint-Laurent-de-Condé. Verrière, coursives : 197 000 € subventionné à 40% par l'État au titre de la DETR.

Projets faisant l'objet d'une demande de DETR en 2019

- Rénovation et restructuration du groupe scolaire de Saint-Rémy sur-Orne.
- Réhabilitation de la maternelle de Bretteville-sur-Laize.

Périscolaire

Une compétence garderie entièrement communautaire depuis la rentrée de septembre 2018

Avant cette date, la Communauté de communes ne gérait que les garderies des sites scolaires du secteur Suisse Normande. Depuis, le 1^{er} septembre, elle a repris la gestion des garderies de l'ensemble des sites scolaires (Cingal et Suisse Normande). Un forfait 4 jours ou à la séance a été mis en place.

Cantines : du nouveau !

Différents forfaits fixes (4, 3, 2 ou 1 jours) ou variables ont été mis en place. En cas de grève ou de sortie scolaire, les repas sont décomptés automatiquement.



Pour les inscriptions cantine/garderie : nouveau service en ligne sur www.suisse-normande.com rubrique enfance-jeunesse/périscolaire.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE SCOLAIRE À LA MAISON DES SERVICES

Extra-scolaire

Le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes a pris la compétence création et gestion de Relais Assistants Maternels et d'Accueils Collectifs de Mineurs (centres de loisirs) et locaux ados.

Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM s'adresse aux assistantes maternelles, aux gardes d'enfants à domicile et aux parents. C'est un lieu d'échange, d'information, de rencontre et d'éveil.

Le RAM des Bout'zans, basé à Le Hom, vient de fêter ses 10 ans. Afin d'être au plus près des parents et des assistants maternels, une réflexion est en cours pour développer des ateliers d'éveil et des permanences dans d'autres communes (RAM itinérant) et créer un autre RAM sur le secteur Cingal.

Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Dans le contexte du retour de la semaine à 4 jours d'école et de la suppression des Temps d'Activités Périscolaires (TAPS), une enquête a été lancée auprès des familles. Les retours ont permis d'identifier les besoins et les attentes des familles. La Communauté de communes a donc développé un accueil de loisirs sur les journées du mercredi à partir de la rentrée de septembre 2018 sur 3 sites : Bretteville-sur-Laize et Saint-Sylvain, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement Normandie et Thury-Harcourt Le Hom, en partenariat avec l'UFCV. Les équipes d'animation accueillent vos enfants sur inscription à partir de 7h30 jusqu'à 18h30 ou en demi-journées pour des activités de loisirs et de découverte. À ce jour, plus de 180 enfants ont participé à ces centres de loisirs depuis la rentrée 2018.

Pour les plus grands, le local ados animé par la Communauté de com-

munes Cingal-Suisse Normande à Le Hom est ouvert les mardis, jeudis et vendredis en fin d'après-midi et le local ados à Gouvix animé par la Ligue de l'enseignement Normandie est ouvert les mercredis, vendredis et vacances scolaires.

Avec cette volonté de permettre un accès de tous à une offre d'accueil extrascolaire sur l'ensemble de son territoire, les centres de loisirs seront également ouverts pendant les petites vacances (sauf celles de Noël) et grandes vacances sur les communes de Clécy avec le Centre de Pleine Nature Lionel Terray, de Le Hom avec l'UFCV et de Bretteville-sur-Laize et Saint-Sylvain avec la Ligue de l'enseignement Normandie.

Coordination de la compétence Depuis juin 2018, la Communauté de communes a recruté une coordinatrice. Le poste est aidé à 50% par la CAF.

PLUS D'INFOS AUPRÈS DES PARTENAIRES ET SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour le Cingal-Suisse Normande

Depuis le 22 juin 2017, la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande est engagée dans l'élaboration d'un document d'urbanisme unique pour ses 47 communes : le PLUi. Projet ambitieux, il nécessite de fédérer autour de lui les énergies de tout un territoire. Quel est l'enjeu ? Dessiner le Cingal-Suisse Normande de demain !

Où en sommes-nous ?

L'année 2018 a été consacrée au travail de diagnostic et à l'élaboration d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Il a fallu faire le point et se mettre d'accord sur les grandes dynamiques qui impactent notre territoire : emploi, logement, paysage, environnement, mobilités... Où sont les priorités ? Quelles seront dans les prochaines années les menaces auxquelles il faudra faire face (réchauffement climatique, augmentation du coût de l'énergie...) et

les opportunités à saisir (renforcement de l'axe Caen-Flers, développement de la Vélofrancette...)?

L'ensemble de ces éléments a permis aux élus du territoire de travailler sur un projet ambitieux. Ce projet commun est en cours de construction. Ses grands axes ont été discutés en conférence des maires puis débattus en conseil communautaire le 13 décembre 2018. Ils seront, au début de l'année 2019, discutés avec la population.



Un projet commun pour le Cingal-Suisse Normande

Le PADD est une pièce obligatoire d'un PLUi. Il traduit les ambitions du territoire, annonce le développement projeté, fixe les enjeux de préservation et de protection. S'il n'est pas directement opposable à un permis de construire ou d'aménager, il s'impose cependant à l'ensemble du

PLUi qui doit être construit en cohérence avec lui. Ainsi le plan de zonage et le règlement qui fixeront les règles d'implantation des futures constructions et les possibilités d'aménagement des équipements devront respecter et traduire les objectifs fixés par le PADD.

Trois grandes ambitions qui donnent un cadre au PLUi

Le PADD est structuré pour répondre à trois grandes ambitions que se sont données les élus du territoire.

1. Faire de la qualité de vie le moteur et la raison d'être du développement du Cingal-Suisse Normande

Paysages, sports, nature, agriculture de proximité, promenade du dimanche... Tout ce qui fait la spécificité du Cingal-Suisse Normande, tout ce qui nourrit son attractivité doit être protégé, renforcé et développé !

De quoi demain sera fait ? Exprimez-vous !

Après avoir été débattu en conseil communautaire, le PADD devient le support d'un échange et d'un travail commun avec la population et les acteurs du territoire. Ce projet partagé, discuté, enrichi de diverses contributions sera à nouveau présenté en conseil communautaire.

Un site internet pour partager vos idées

Rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes : téléchargez le PADD, raturez et proposez ! Les différentes contributions seront exposées et discutées collectivement lors du Forum « Cingal-Suisse Normande, et si on dessinait demain ? ».



2. Permettre à tous d'habiter et de vivre sur le territoire

Des logements accessibles aux plus jeunes comme aux plus âgés, des commerces et des services confortés dans les bourgs centres, des déplacements facilités pour tout-un-chacun, de l'emploi développé sur le territoire : la proximité de Caen et de ses services est un atout considérable mais la grande force du territoire repose sur la proximité et la possibilité offerte aux habitants de trouver emplois, loisirs, services et commerces au plus près de chez eux.

Un grand forum pour construire ensemble

Prochainement, à l'occasion du grand forum « Cingal-Suisse Normande, et si on dessinait demain ? » venez discuter de vos attentes et de votre manière de voir le Cingal-Suisse Normande de demain. Circulez de table en table pour parler mobilité, paysage, emploi, culture... Partagez vos attentes et vos projets. Manifestation prévue pour le premier trimestre 2019 !

Ne manquez pas l'opportunité de contribuer au PADD du Cingal-Suisse Normande ! Sur internet, lors du forum ou par le registre à votre disposition.

3. Construire un territoire volontaire et tourné vers l'avenir

Faire le pari de la transition énergétique, renforcer la biodiversité, soutenir le développement d'une agriculture durable, s'engager dans la qualité des paysages, travailler à la protection et à l'amélioration continue des ressources en eau : il ne s'agit pas de thèmes accessoires mais du fil conducteur que devra se donner le Cingal-Suisse Normande.

Un registre pour vous exprimer

Pendant toute la durée d'élaboration du PLUi, un dossier de consultation est disponible au siège de la Communauté de communes ainsi que dans les communes de Bretteville-sur-Laize, Cesny-Bois-Halbout, Clécy, Saint-Laurent-de-Condé, Saint-Rémy, Saint-Sylvain et Le-Hom. Ce registre comprend, en version papier, les éléments disponibles sur internet. Il fait partie des outils mis à disposition du public pour que chacun puisse s'informer, réagir et contribuer aux premières orientations du PLUi.



Veine d'eau aménagée sur le site du Bas Bô



Restauration écologique L'Orne se libère en Suisse Normande !

Initiées en 2017, les réflexions sur la restauration écologique de l'Orne se concrétisent cette année avec la réalisation de deux premiers chantiers !

Situés entre les communes de Le Bô, Clécy et Le Vey, les deux premiers projets de restauration écologique ont été réalisés à l'automne 2018 sur les vestiges d'anciennes pêcheries (pêcheries de l'Île des Auneaux et du Bas Bô). Malgré l'état de ruine

avancé des deux ouvrages, ces derniers entravaient les écoulements de l'Orne et perturbaient ainsi l'équilibre naturel du cours d'eau⁽¹⁾.

Suivant les dispositions du SAGE⁽²⁾, la Communauté de communes a décidé de porter ces projets de suppression pour garantir une concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Pour rappel, les travaux effectués sur ces ouvrages privés ont été réalisés après accord des propriétaires via une convention et sont subventionnés à 100 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre du 10^e programme qui a pris fin au 31/12/2018.

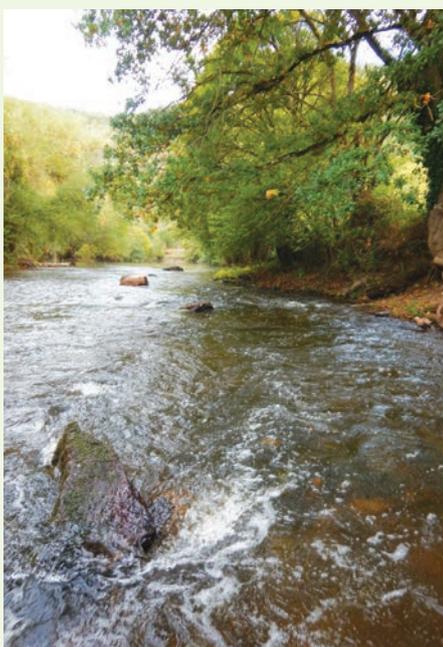
Ainsi, des solutions ont pu être identifiées pour répondre aux enjeux écologiques de ces sites remarquables classés Natura 2000 sans remettre en cause les activités nautiques existantes.

Des veines d'eau ont été aménagées pour assurer un chenal aux randonneurs nautiques en périodes de basses eaux. Des blocs ont également été disposés dans le lit du fleuve pour baliser les voies nautiques. Ces aménagements visent à mainte-



nir une pratique ludique tout en préservant les zones les plus sensibles du cours d'eau à l'image du radier réapparu à l'issue du chantier conduit sur le site du Bas Bô. Ces radiers ont un rôle important dans l'équilibre du fleuve et dans le maintien de la qualité des eaux .

Ils constituent notamment des habitats indispensables à la survie d'espèces aquatiques aujourd'hui menacées et qu'il convient de protéger (saumon atlantique, truite de mer, lamproie de planer, etc.). Elaborés dans le cadre du 10^e programme de l'AESN, six autres projets similaires seront conduits sur 2019 et 2020 et bénéficieront du même taux de financement.



Blocs balisant la voie nautique sur le site de l'Île des Auneaux

⁽¹⁾ Érosion excessive des berges, mise en charge rapide du cours d'eau en période de crue, augmentation du risque d'inondation, accumulation d'embâcles, disparition des faciès courants, banalisation des habitats pour la faune et la flore aquatique, etc. ⁽²⁾ SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Le Cingal-Suisse Normande, un territoire qui bouge !

Le territoire, engagé depuis 2014 dans la transition énergétique a, dès la fusion des deux Communautés de communes en 2017, renforcé cette démarche avec la commission transition énergétique, composée de 19 membres dont trois non élus. Cinq groupes de travail (éolien, filière paille, filière bois, habitat, circuits courts) participent activement au développement de cette politique qui nécessite également l'implication de la population sensible à l'environnement. Le début de l'année sera consacré à la consultation du milieu associatif et de tous les habitants désireux de s'investir dans l'environnement, dans le but d'établir une synergie.

Un territoire reconnu 100% EnR par la Région

2019 : élaboration du plan d'actions par un chargé de mission Transition énergétique, poste qui sera partagé avec les Communautés de communes Cœur de Nacre et Vallées de l'Orne et de l'Odon, aidé à hauteur de 97 000€ sur 3 ans par l'Ademe et de 20 000€ par la Région. Certaines actions ont déjà démarré :

- Pose de panneaux photovoltaïques sur les écoles de Bretteville-sur-Laize (132 360 € HT) et de Barbery (67 870 € HT), subventionnés par le TEPCV à hauteur de 100 000 € pour Bretteville-sur-Laize et par la Région à hauteur de 30 000 € pour Barbery.
- Audits énergétiques groupés pour les bâtiments communautaires et certains bâtiments communaux, étude subventionnée par la Région et le SDEC à hauteur de 12 000 €.



Pose de panneaux photovoltaïques à l'école de Barbery

Une candidature déposée auprès de l'Europe au titre de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) « ARTISAN » (Accroître la Résilience des Territoires par l'Incitation aux Solutions Fondées sur la Nature).

Pour des projets communaux et/ou intercommunaux aidés à hauteur de 60% de 500 000 €, dans les domaines de la gestion durable, de la préservation et des restaurations d'écosystèmes. Les 5 projets présentés : • Restauration de mares avec ou sans défense incendie. • Restauration de zones humides et valorisation touristique. • Création d'espaces végétalisés en ville. • Transition énergétique et agriculture urbaine et périurbaine. • Restauration et valorisation des boisements et maillages bocagers.

Notre territoire a été présélectionné. Nous sommes dans l'attente de la décision définitive.

Une candidature déposée au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Économie Circulaire » lancé par la Région, DREAL et Ademe Normandie. Si notre territoire est retenu, la Communauté de communes pourra poursuivre son travail sur le développement

de la filière paille proposant des solutions innovantes et efficaces pour la réduction des consommations d'énergie et l'émission de carbone. Elle bénéficiera d'un accompagnement technique et d'une mise en synergie des dispositifs publics d'aide financière existants.

Une candidature déposée au titre de l'AMI Développement Régional d'Actions Collectives pour l'Appui et le Renouveau de l'Économie (DRACCARE) en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Falaise.

Cet AMI a été déposé en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Falaise. Elle concerne la mise en place d'actions permettant d'accompagner nos entrepreneurs dans les mutations de notre économie (transformation numérique, transition écologique et sociale, adéquation emploi-formation...). Les projets peuvent être aidés à hauteur de 50% avec un minimum de dépenses de 20 000 €. La création d'un poste de chargé de mission est prévu dans cette AMI, poste qui serait partagé entre les 2 Communautés de communes, et financé à hauteur de 50% par la Région.

Le Cingal-Suisse Normande lauréat du Mobil'Hack de Normandie !

La Région a retenu le Cingal-Suisse Normande comme territoire expérimental pour développer une action en lien avec le covoiturage afin de répondre aux besoins de mobilité de la population. L'idée est simple : vous avez raté votre bus ? Une borne d'appel est à votre disposition pour solliciter un covoiturage. La Région s'engage à accompagner financièrement la Communauté de communes dans le développement et l'expérimentation de ce nouveau service qui pourrait demain concerner toute la Région Normande !

Tri sélectif

Communes gérées en régie par la **Communauté**



Ordures ménagères

Début février 2019, nouvelle distribution de sacs transparents pour la collecte des ordures ménagères

Une nouvelle distribution de sacs transparents sera organisée début février 2019. Les sacs transparents sont gratuits et à retirer à la mairie du domicile (voir conditions auprès de votre mairie). Un nombre de rouleaux sera remis en fonction du nombre de personnes par foyer. Ce quota de sacs distribués est valable pour la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020.

Les ordures ménagères sont collectées les jours fériés sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier où elles sont collectées le lendemain. Pour que tout le monde soit collecté, les poubelles doivent être sorties la veille au soir.

Quelques chiffres 1^{er} semestre 2018

Tonnage d'ordures ménagères collectées : 813

En 2017 : 1 605 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées soit 178 kg/an/hab.

Points d'apport volontaire... Encore des dépôts sauvages !



Nous rencontrons encore et toujours des dépôts sauvages de déchets en tout genre au pied des points d'apports volontaires. Cet acte est une véritable nuisance visuelle, pratique et environnementale ! Ces lieux sont mis en place uniquement pour collecter les déchets recyclables : emballages, papiers et verres. Il existe sur le secteur deux déchetteries pour collecter les autres déchets et les ordures ménagères sont collectées en porte à porte dans TOUTES les communes de la Communauté de Communes ! Rappelons aussi que tout dépôt autour du point d'apport volontaire est considéré comme dépôt sauvage et peut être passible d'une amende allant de 35 € à 1 500 € (Loi 75-633 du 15 juillet 1975)...

de communes

Déchetteries de Thury-Harcourt - Le Hom et Saint-Rémy-sur-Orne

- Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Assurez-vous qu'elles soient ouvertes les veilles et lendemains de fêtes.
- À partir du 1^{er} novembre, les déchetteries passent aux horaires d'hiver (voir les horaires sur la page d'infos pratiques).
- Pour les gros dépôts en déchetterie, merci d'appeler au préalable le gardien de la déchetterie (Thury-Harcourt - Le Hom : 02 31 79 32 77 - Saint-Rémy-sur-Orne : 02 31 69 45 48).

Cartes d'accès aux déchetteries

Les utilisateurs, résidents sur la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande (communes gérées par la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande : 30 communes), doivent obligatoirement présenter une carte d'accès lors de chaque visite en déchetterie. Pour obtenir votre carte d'accès, **délivrée gratuitement**, vous devez remplir un formulaire disponible en déchetterie ou à l'accueil de la Maison des Services ou sur le site www.suisse-normande.com - rubrique : nos-services.



Déchetteries : quelques chiffres 1^{er} semestre 2018

Nombre de véhicules :
22 464

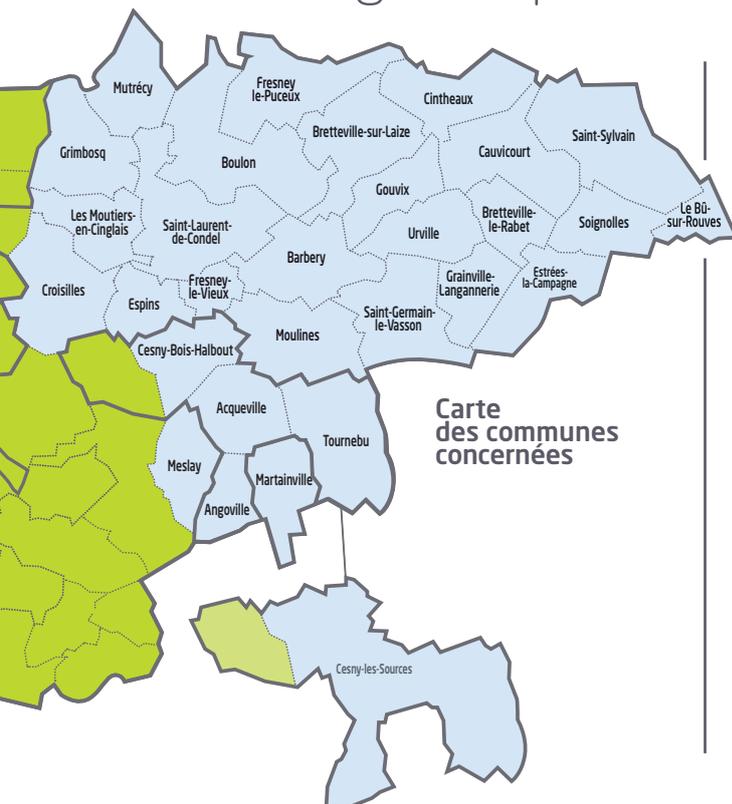
Tonnage collecté :
1 830

Rotations de bennes :
628

Communes gérées par le **SMICTOM de la Bruyère**

Déchetterie de Saint-Martin-de-Fontenay

Il faut dépendre du périmètre du SMICTOM et avoir un badge d'accès : liste des communes et formulaire disponibles sur le site www.smictomdelabruyere.fr - rubrique déchetteries. Retrouvez toutes les informations du SMICTOM de la Bruyère (vente de bacs roulants, de composteurs, calendriers des collectes, consignes de tri) sur www.smictomdelabruyere.fr, au 02 31 23 84 63 ou par mail : smictomdelabruyere@gmail.com.



Projets touristiques 2019 de la Communauté de communes

La Communauté de communes envisage la réalisation de 3 circuits patrimoine sur les communes de Bretteville-sur-Laize, de Boulon et de Fresney-le-Puceux. Il s'agit de circuits de 4-5 km destinés à tous et accessibles aux personnes à mobilité réduite, ponctués de pupitres explicatifs traduits en anglais, permettant la découverte du patrimoine historique, naturel et bâti de ces communes. Ces circuits compléteront la collection de circuits patrimoine de la Communauté de communes déjà présents sur les communes de Thury-Harcourt, de Saint-Rémy-sur-Orne, de Tournebu, de Clécy et dans la Vallée des Vaux au départ de Caumont-sur-Orne.



Il est aussi prévu de poser des pupitres explicatifs du patrimoine des églises et chapelles des communes du secteur Cingal, au même titre que ce qui existe pour les églises et chapelles du secteur Suisse Normande.



Enfin, l'ouverture de l'intégralité de la voie verte de la Suisse Normande en 2018 a permis à la Communauté de communes de réfléchir à la création de 6 boucles vélo au départ de cette voie verte, dont une à cheval sur la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon. Ces boucles permettent la découverte des curiosités locales (patrimoine naturel, bâti, historique, musées...) tout en mettant en réseau les acteurs du tourisme présents sur le territoire (hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux notamment). Elles sont réalisées en partenariat avec le CPIE pour les tracés et la promotion, et avec l'aide financière de l'Etat (FNADT), du Département et de l'Europe (Fonds Leader).

Le nouveau topo guide de randonnée pédestre est sorti !



31 boucles
pour parcourir
le territoire
Cingal-Suisse
Normande.
En vente
10 euros

Points de vente

Bretteville-sur-Laize : Maison de la Presse et Carrefour City. • Thury-Harcourt : Suisse Normande Tourisme et Thury Plein Air. • Clécy : Suisse Normande Tourisme, la Suisse Gourmande, Bar PMU, Au Site Normand et Chemin de Fer Miniature. • Caen : FNAC, Office de Tourisme de Caen la Mer, Espace culturel Leclerc (rue Lanfranc) et Au brouillon de culture. • Condé-sur-Noireau : Librairie Bagot. • Falaise : Office de Tourisme du Pays de Falaise. • Flers : Espace Culturel Leclerc. • Iffs Espace Culturel Leclerc. • Mondeville : Decathlon et Cultura Mondevillage. • La Roche d'Oëtre : Office de Tourisme des Collines Normandes.



Raid 100% sports nature - 14 avril 2018

Les chiffres 2018 de Suisse Normande Tourisme

(anciennement Office de Tourisme de la Suisse Normande)

11 488 visiteurs de janvier à août (10 340 en 2017) :
+ 11 % grâce à une belle fréquentation au mois d'août

55 000 visiteurs de janvier à octobre sur le site internet
www.suisse-normande-tourisme.com et **240 000 pages vues**

Groupes : 51 demandes

24 demandes ont été faites auprès du service groupes

+ de 160 adhérents



Médiévales - Château Ganne

2019 Les grands rendez-vous à ne pas manquer !

Du 5 au 7 avril

100% sports nature : nouvelle édition et nouveau format au centre de pleine nature Lionnel Terray à Clécy

18 mai

Pierres en Lumière
château Ganne à La Pommeraye

29 et 30 juin

Médiévales de château Ganne
à la Pommeraye



**TAXE DE
SÉJOUR**
www.taxesejour.fr

Info Taxe de séjour

La taxe de séjour est réformée à compter du 1^{er} janvier 2019, retrouvez toutes les informations sur la plateforme d'information et de déclaration cingalsuisse-normande.taxesejour.fr. Nous vous rappelons que la Communauté de communes qui collecte la taxe de séjour, utilise les fonds dans les projets touristiques (promotion, création et entretien de sentiers de randonnée, de circuits patrimoine, de boucles vélo...). Pour 2018, la taxe de séjour s'élève à 32 000 €.



Aquasud

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 03 18 - www.aqua-sud.com
Bassin ludique, bassin sportif de 25 m, jacuzzi et espace détente avec sauna et hammam.

Gîte de groupes Le Traspay

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
Service réservation Gîtes de France :
02 31 82 71 65 - gites-de-france-calvados.fr
Gîte 2 épis (réunions de famille, séminaires, stages sportifs...). 48 lits, 13 chambres.
Salon avec cheminée, salle de réunion avec WiFi, salle de restauration, salle de détente.

École de Musique « La Cingalaize »

Contact : Maryline Letirand - 02 31 15 80 24
m.letirand@cingal-suisse-normande.fr
9 professeurs. Enseignement enfants et adultes.
Guitare classique, piano, batterie, accordéon, violon, formation musicale, éveil musical et chorale.
Plusieurs sites : Boulon, Bretteville-sur-Laize, Le Hom, Barbery et Cauvicourt.

Relais Assistants Maternels

« Les Bout'Zans »
3 rue Paul Hérault
Thury-Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 64 94 - ram@le-hom.fr
Permanences : mardi de 15h30 à 18h30, mercredi de 13h30 à 15h, vendredi de 15h à 17h. Accueil sur rendez-vous en dehors des permanences.



Cinéma

Thury-Harcourt - Le Hom :
Ouvert tous les jours
Programme sur rendez-vous : 02 31 79 78 80
www.cinethury.fr

Bretteville-sur-Laize :
Programme sur le site
brettevillesurlaize-cingal.suisse-normande.com

Déchetteries

Thury-Harcourt

Place de la gare - 02 31 79 32 77
Horaires d'hiver ⁽¹⁾ du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
Vendredi de 14h à 16h45
Horaires d'été ⁽¹⁾ du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 9h à 11h45,
mardi et vendredi de 14h à 17h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Rémy-sur-Orne

Zone industrielle - 02 31 69 45 48
Horaires d'hiver ⁽¹⁾ du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 14h à 16h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
vendredi de 9h à 11h45
Horaires d'été ⁽¹⁾ du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 14h à 17h45,
mardi et vendredi de 9h à 11h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Martin-de-Fontenay

RD 235 - 02 31 23 84 63
De novembre à février ⁽¹⁾ :
lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 16h45,
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h45
Fermé le mardi
De mars à octobre ⁽¹⁾ :
lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé le mardi

Cauvicourt

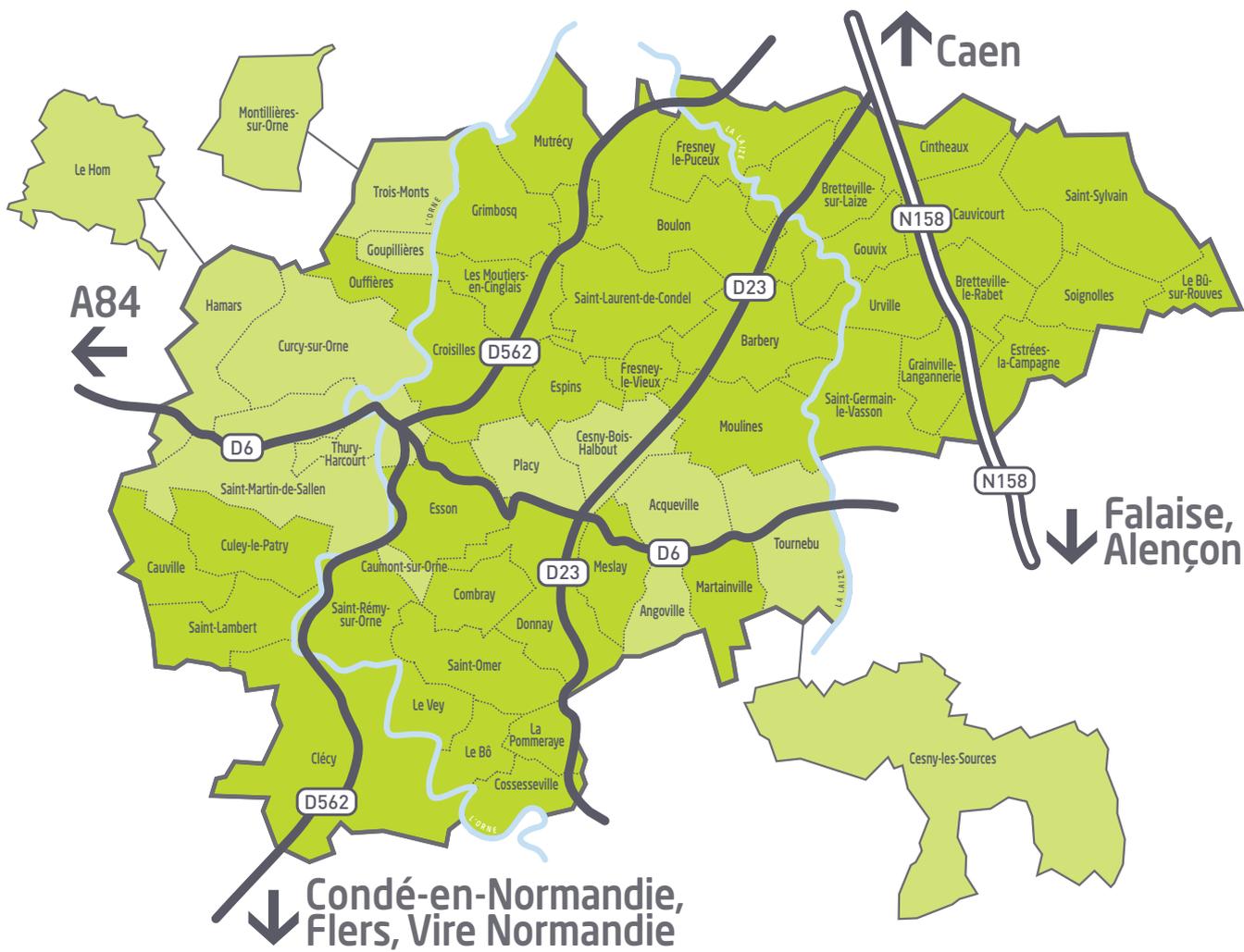
02 31 23 59 12
Du mardi au vendredi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 ⁽²⁾,
le samedi de 9h à 11h45 ⁽²⁾
Fermé le lundi

⁽¹⁾ Déchetterie fermée les jours fériés. Assurez-vous qu'elle soit ouverte les veilles et lendemains de fêtes.
⁽²⁾ Horaires susceptibles d'être modifiés.

Jours de marché



Le mardi matin place du Général de Gaulle à Thury-Harcourt - Le Hom.
Le dimanche matin place du Tripot à Clécy, (en juillet et août).
Le jeudi matin place de la Mairie à Bretteville-sur-Laize



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Maison des Services Le Hom

Secrétariat de la Communauté de communes et du SIS de la Suisse Normande
 4 rue Docteur Gourdin - Thury-Harcourt 14220 Le Hom

Tél. 02 31 79 61 61 - Fax 02 31 79 22 34 - cdc@cingal-suisse-normande.fr - www.suisse-normande.com
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf mercredi et vendredi après-midi

